

Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie :

2^{ème} trimestre 2016

Directeur de la publication : Christophe LEROUGE

Rédaction en chef : Patrick CROSNIER

Coordination : Benjamin POTIER

Analyses : Benjamin POTIER

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

L'emploi augmente deux fois plus vite au 2^{ème} trimestre en Occitanie qu'au niveau national. Il augmente surtout dans les services marchands. La construction cesse de perdre des emplois, après 8 ans de baisse. Cependant, les Hautes-Pyrénées en perdent fortement, à l'inverse de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. L'intérim poursuit son redressement, notamment dans la construction et les activités scientifiques, techniques et de soutien. Boosté par les secteurs de la fabrication de matériel de transport et l'agroalimentaire, l'industrie reste le premier employeur d'intérimaires de la région.

La création d'entreprises croît, mais de manière moins rapide qu'au niveau national. Après plusieurs trimestres de forte baisse, la création de microentreprises reprend timidement.

La grippe aviaire a provoqué une forte augmentation de l'activité partielle dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des transports. Néanmoins, le nombre d'heures autorisées dans la région diminue. La situation face à l'activité partielle est très contrastée : Si elle est très demandée dans le Gers et ses départements voisins en raison de la présence du secteur avicole, elle est quasiment inexistante en Aveyron ce trimestre.

Les dépôts de bilans sont légèrement plus nombreux au deuxième trimestre qu'il y a un an. La hausse est sensible pour l'agriculture, la construction et le commerce.

Le taux de chômage baisse en Occitanie ce trimestre, mais comme sur l'ensemble du territoire national. Sur un an, la baisse du chômage est légèrement plus rapide dans la région. Le chômage retrouve son niveau de 2012. Le chômage baisse sur l'ensemble du territoire régional mais de manière plus marquée ce trimestre en Tarn-et-Garonne. L'Aude est le département où le chômage baisse le plus vite en un an.

La demande d'emploi continue de fléchir légèrement ce trimestre, même si elle augmente significativement dans les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales et l'Aveyron. Ce sont les demandeurs d'emploi sans activité qui bénéficient de la baisse d'emploi, en retrouvant, au moins partiellement du travail. La demande d'emploi recule chez les jeunes mais augmente chez les seniors. La demande d'emploi de longue durée baisse, pour la première fois depuis la crise. La demande d'emploi de toutes les catégories sociales diminue, sauf celle des employés. Plus le niveau de diplôme est important, plus la demande d'emploi augmente rapidement.

Au troisième trimestre, la demande d'emploi de catégories ABC repart à la hausse, malgré une baisse de celle-ci chez les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée.

Selon la Banque de France, au troisième trimestre 2016, l'activité devrait globalement continuer de progresser. Néanmoins, quelques secteurs devraient connaître des difficultés, tels que l'ingénierie et les activités administratives et de soutien. L'industrie devrait marquer le pas, notamment dans le secteur de la fabrication de machines et équipements et la fabrication d'équipements électriques. La construction devrait poursuivre son redressement. Toutefois, La création d'emploi devrait être encore timide.

POLITIQUE D'EMPLOI :

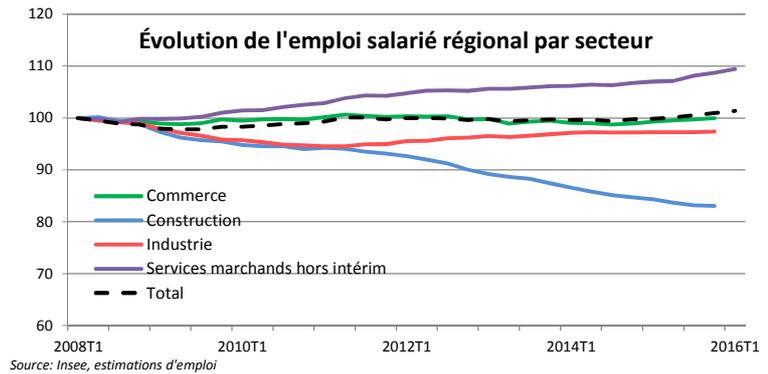
Le nombre de prescriptions de contrats aidés augmente par rapport au 2^{ème} trimestre 2015, toujours porté par une augmentation forte des contrats aidés marchands et atteint 10 000 prescriptions ce trimestre. Les emplois d'avenir (Eav) croissent plus vite que les CUI. Les demandeurs d'emploi de longue durée restent la cible privilégiée de ce dispositif. Les femmes restent majoritaires parmi les bénéficiaires, même si l'écart avec les hommes se réduit un peu. Pour les Eav, les bénéficiaires sont moins diplômés que pour les CUI.

Le nombre de personnes en contrat aidés à la fin juin 2016 s'élève à 42 600. Le secteur marchand connaît une plus forte augmentation de son nombre de personnes en contrat aidés.

Les entrées en apprentissage ont été plus nombreuses lors de la campagne 2015-2016 que lors de la précédente. L'augmentation des entrées reste néanmoins deux fois moins rapide qu'au niveau national.

L'emploi salarié marchand dans la région Occitanie progresse de 0,4% (+4 300 emplois) sur un trimestre et de 1,7% sur un an.

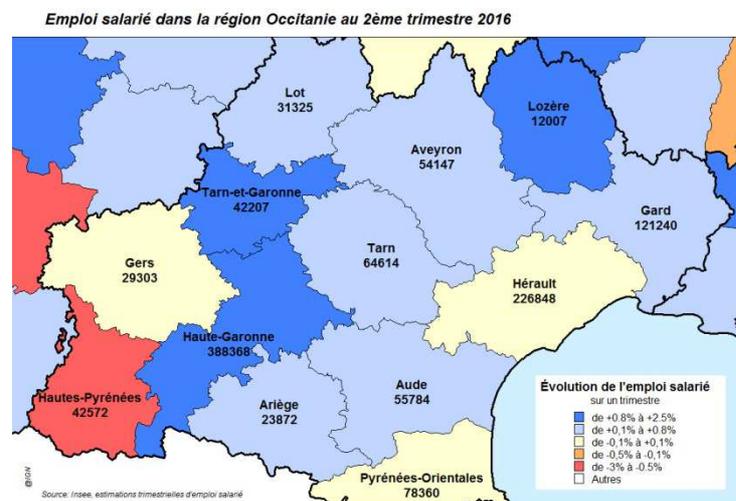
Il s'agit du septième trimestre de hausse de l'emploi marchand consécutive dans la région. L'Occitanie a gagné 27 000 emplois depuis fin mars 2014.



La région reste plus dynamique qu'au niveau national, au 2^{ème} trimestre 2016 (+0,2%). Sur un an, la région est même la plus dynamique de France métropolitaine (derrière la Corse). L'emploi marchand atteint son niveau record dans la région, avec 1 175 000 emplois salariés marchands.

L'emploi régional s'accroît dans tous les secteurs d'activité, sauf dans l'industrie, où il reste stable par rapport au trimestre précédent. En effet, dans le secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines, l'emploi diminue de 0,9% ce trimestre et perd 200 emplois. De même, le secteur des IAA diminue de 0,2%. L'augmentation de 0,4% dans le secteur de la fabrication de matériels de transports suffit pour compenser ces pertes d'emplois dans le secteur industriel dans la région. Le secteur de la construction arrête de perdre des emplois ce trimestre, après 8 ans de baisse consécutive. La hausse d'emplois dans ce secteur reste néanmoins timide (+0,1%). L'hébergement et la restauration perdent 0,4% d'emploi salarié à l'approche de la saison estivale (plus de 300 emplois) mais restent largement bénéficiaires sur un an (+3 200 emplois). Le secteur du transport gagne plus de 1 000 emplois ce trimestre, celui des activités scientifiques et techniques près de 2 400. Le commerce, qui représente 1 emploi sur 5 dans la région, croît de 0,1% par rapport au trimestre précédent. Sur un an, Le secteur de la construction perd des emplois (-0,9%), tout comme la fabrication d'autres produits industriels (-0,8%).

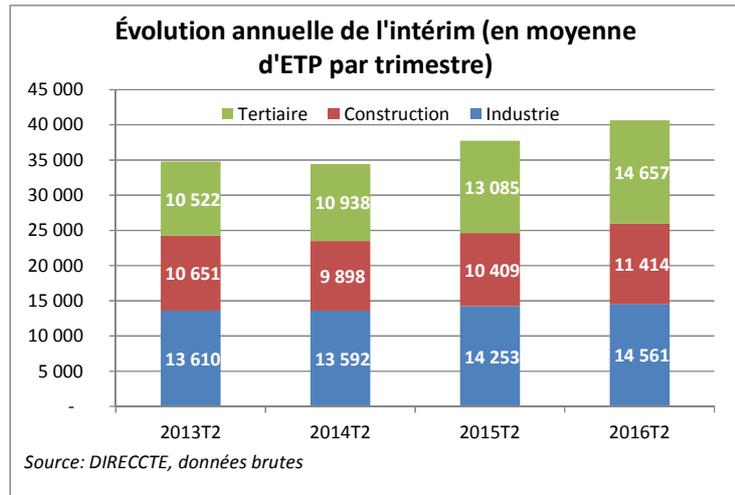
Après la forte hausse du trimestre précédent, le département des Hautes-Pyrénées connaît une baisse sensible de son emploi salarié : -2,6%. Le secteur de l'hébergement et la restauration perd 800 emplois et efface les 650 gagnés au trimestre précédent tandis que le secteur des transports perd 5% d'emplois. A l'inverse, le département de la Haute-Garonne a créé plus de 4 000 emplois ce trimestre, dont plus de 1 300 dans les secteurs des activités techniques, scientifiques (+1,6% par rapport au trimestre précédent), et 650 dans l'hébergement et la restauration. Ce département compte un emploi sur trois dans la région. L'emploi en Lozère repart à la hausse : +0,9% au 2^{ème} trimestre 2016 (une centaine d'emplois gagnés), tout comme en Tarn-



et-Garonne, où l'emploi progresse depuis plus d'un an (+360 emplois en trois mois). L'Hérault, notamment en raison d'une baisse de l'emploi dans le commerce (-0,9% et 450 emplois détruits), perd des emplois au 2^{ème} trimestre 2016 (-0,1%), du jamais vu depuis 2014. Sur un an, le Gers perd 0,7% de son emploi salarié marchand. Les départements de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne sont très dynamiques et ont les évolutions annuelles d'emploi les plus élevées (+2,8% pour la Haute-Garonne, +2,3% pour le Tarn-et-Garonne), juste devant l'Hérault (+2,2%).

En Occitanie, l'emploi intérimaire continue de progresser au 2^{ème} trimestre 2016. Il progresse de 6,8% par rapport au deuxième trimestre 2015 et augmente quel que soit le secteur d'activité.

L'emploi intérimaire représente 41 500 équivalents temps-plein au deuxième trimestre 2016. Néanmoins, avec un peu moins de 300 000 missions conclues, le nombre de contrats conclus diminue ce trimestre (-2,9%). Les missions d'intérim sont donc en moyenne plus longues que les trimestres précédents. La hausse de l'emploi dans la construction s'accompagne d'une hausse de l'emploi intérimaire : Le recours à l'intérim est en hausse de 9,3% par rapport au deuxième trimestre 2015 et dépasse les 11 000 ETP. C'est également le cas pour les activités scientifiques, techniques et de soutien (+28,3% par rapport à 2015). L'industrie, principal secteur utilisateur d'intérimaires ce trimestre (35% de l'emploi intérimaire), progresse légèrement (2,2%). En particulier, les secteurs de la fabrication de matériel de transport et l'industrie agro-alimentaire progressent respectivement de 3,3% et de 1,3%. Dans les services, le secteur des transports gagne 340 ETP d'intérimaires en un an (3 850 ETP) et le commerce 280 (4 550 ETP au 2^{ème} trimestre 2016).

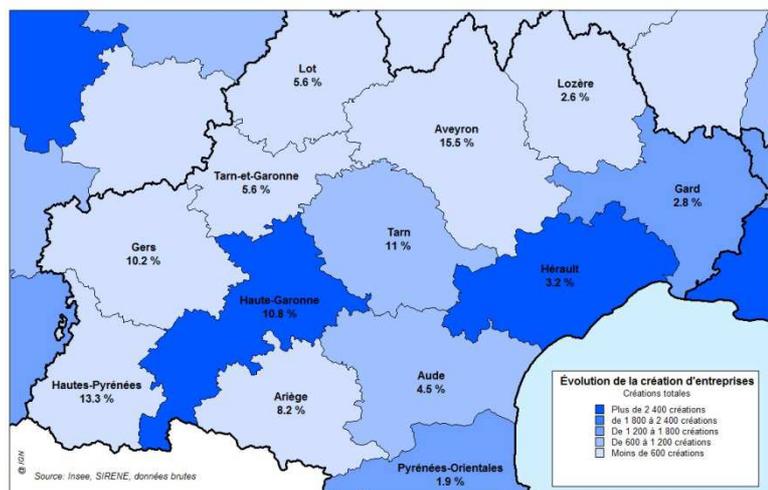


Trois départements perdent des emplois d'intérim ce trimestre : l'Ariège (-8,5% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015), l'Aveyron(-7,2%), en raison d'une forte baisse dans les secteurs de la production d'électricité et la fabrication de matériel de transport (-59,6% et -35,6%), et les Hautes-Pyrénées, en raison d'une baisse de 40% dans le secteur de la fabrication de matériel de transport et de 55% dans celui de l'agroalimentaire. Pour les Pyrénées-Orientales, la hausse est de 8,8% malgré la forte baisse (-20%) dans le secteur de la construction pourtant de nouveau porteur. Néanmoins, cette baisse est compensée par le dynamisme du secteur de l'hébergement médico-social (+220 ETP ce trimestre par rapport à un an auparavant). La Haute-Garonne, où sont concentrés 37% des ETP intérimaires, utilise davantage l'intérim par rapport au deuxième trimestre 2015 (+7,7%). Le secteur des transports et de l'hébergement y est aussi en forte progression (+20% et 280 ETP d'intérimaires gagnés) ainsi que celui du commerce (+248 intérimaires).

Au deuxième trimestre 2016, 14 000 entreprises se sont créées en Occitanie, soit une hausse de 6,2% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015. C'est cependant l'une des régions les moins dynamiques de France métropolitaine en termes de créations d'entreprises.

Les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale et des autres activités de services sont les

Évolution de la création d'entreprises en Occitanie au 2^{ème} trimestre 2016



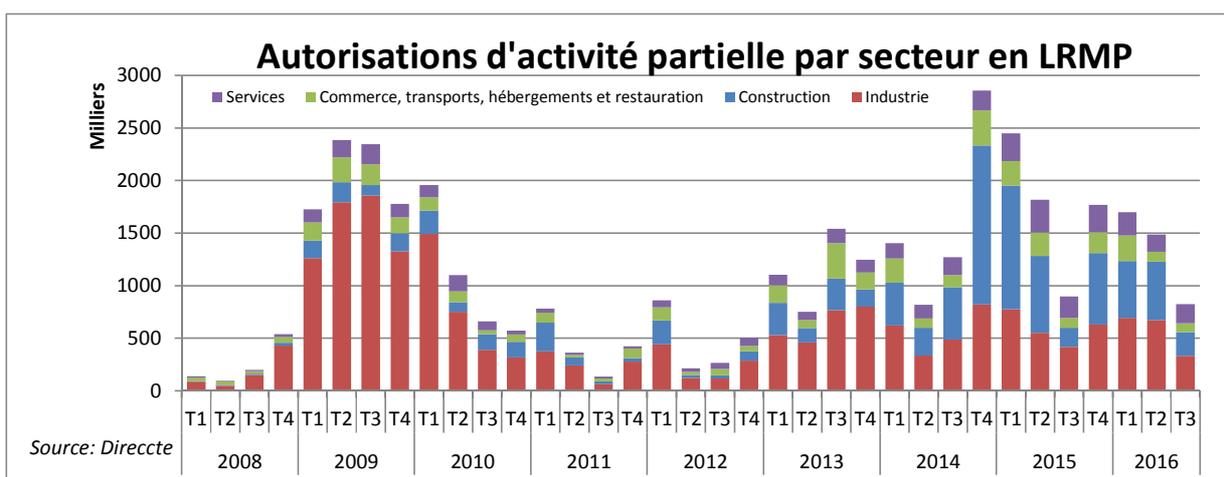
secteurs où la création d'entreprises a évolué le plus vite au 2^{ème} trimestre (+11 et 12%). A l'inverse, celui des activités financières est moins dynamique (-6% des créations au deuxième trimestre). 1 création d'entreprise sur 3 est dans le secteur du commerce et 1 sur 5 dans celui des autres activités de services.

La hausse des créations d'entreprises concerne tous les départements de la région. Elle est particulièrement dynamique dans l'Aveyron (+15%), les Hautes-Pyrénées (+13%), le Tarn (+11%), en Haute-Garonne (+10,8%) et dans le Gers (+10,2%). Elle est plus modérée pour la Lozère (+2,6%) dans l'Hérault (+3,2%) et dans l'Aude (+4,6%). Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent à eux seuls la moitié des créations d'entreprises de la région.

Avec 10 800 nouveaux établissements, les créations de microentreprises repartent à la hausse dans la région (+5% par rapport à 2015) après une série de trimestres en forte baisse, suite au changement de statut lié à la loi Pinel. Les créations de microentreprises dans la construction progressent de 8%, celles dans l'enseignement, la santé et l'action sociale de 11%. 1 « néo-micro-entrepreneur » sur 5 crée son entreprise dans le commerce.

Les autorisations d'activité partielle ont reculé au 2^{ème} trimestre (-14,5% par rapport à 2015). Elles restent fortes dans l'agriculture et l'agro-alimentaire mais ralentissent.

En Occitanie, 425 établissements ont demandé 1 555 000 heures d'activité partielle au deuxième trimestre. Cette baisse reflète une confiance retrouvée des entreprises sur leur activité.



En raison de la grippe aviaire qui a touché les élevages de palmipèdes, les autorisations d'activité partielle restent fortes dans le secteur de l'agriculture, en particulier dans le Gers, mais aussi dans tous les départements voisins (Lot, Hautes-Pyrénées et dans une mesure moindre la Haute-Garonne). Dans ce secteur, 70 000 heures d'activité partielle ont été autorisées au deuxième trimestre. L'industrie agroalimentaire subit également les effets de la grippe aviaire. En effet, dans la transformation et conservation de la viande de volaille ainsi que la préparation industrielle de produits à base de viande, 260 000 heures d'activité partielle ont été autorisées ce trimestre, alors qu'il y en avait que 11 000 un an auparavant. Ces deux secteurs représentent presque 17% des autorisations d'activité partielle au deuxième trimestre. En conséquence, les autorisations d'activité partielle dans l'industrie progressent de 22% en un an, alors qu'en dehors de ces secteurs, elles diminuent (-25% pour les autres secteurs industriels). Le secteur des transports, malgré une baisse très importante de son activité partielle sur un an (-78%), accuse une hausse au 2^{ème} trimestre : 33 300 heures d'activité partielle autorisées dont 30 000 dans le Gers (90% des autorisations du secteur). Dans la construction, les autorisations d'activité partielle sont en net recul (-24,3% par rapport au deuxième trimestre 2015). Combinée à la hausse de l'emploi et de l'intérim, la reprise dans le secteur semble donc s'amorcer. Dans le commerce, les autorisations d'activité partielle fléchissent (-4,2% par rapport au deuxième trimestre 2015).

80% des entreprises qui utilisent l'activité partielle ont moins de 20 salariés. Néanmoins, elles ne pèsent que pour 30% des heures autorisées au deuxième trimestre. 5 établissements d'au moins 250 salariés de moins par rapport au deuxième trimestre 2015 ont demandé de l'activité partielle ce trimestre : elles sont 21 désormais. Elles peuvent utiliser jusqu'à 615 000 heures d'activité partielle au deuxième trimestre.

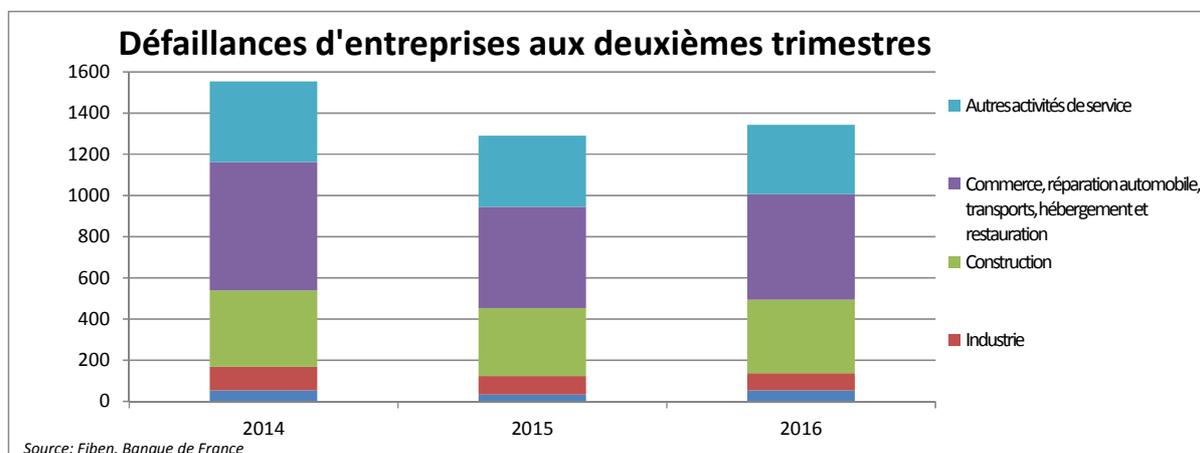
Les départements avicoles (le Gers et le Lot) sont logiquement plus demandeurs d'activité partielle que l'année dernière à la même époque (+156% et 264%). Les autorisations d'activité partielle augmentent fortement dans les Hautes-Pyrénées (+84%). Avec 254 000 heures autorisées, le département se hisse presque au niveau de la Haute-Garonne (260 000 heures), alors que l'emploi y est nettement moindre. Cette augmentation peut s'expliquer par une recrudescence des autorisations dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (10 700 heures d'activité partielle autorisées). Dans l'Hérault, elles progressent de 55%, notamment dans l'industrie (80 000 heures de plus par rapport à un an auparavant). Les autorisations en Ariège, en raison d'une augmentation de 13 000 heures également dans l'industrie, sont aussi en hausse (+47%). Les autorisations baissent dans tous les autres départements. Elles ont même quasiment disparues dans l'Aveyron (6 000 heures autorisées, soit une baisse de 98% des autorisations) et ont été divisées par quatre en Lozère (-75%), et par deux dans le Gard et les Pyrénées-Orientales.

Au troisième trimestre 2016, les autorisations d'activité partielle poursuivent leur diminution, surtout dans les secteurs de la construction et de l'hébergement et de la restauration. En raison de la crise avicole, le fléchissement continue également dans le secteur mais reste évidemment à un niveau bien supérieur à celui du troisième trimestre 2015.

Selon les données déjà disponibles, près de 452 000 heures d'activité partielle ont été utilisées ce trimestre. La consommation d'heures d'activité partielle est déjà supérieure à celle de l'année dernière à la même période. Néanmoins, les secteurs de l'agroalimentaire touchés par la grippe aviaire ont utilisé plus de 20% des heures consommées à ce jour au deuxième trimestre (alors qu'elles ne représentent que 10% des autorisations).

1 355 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 2ème trimestre 2016. 8,9% des défaillances d'entreprises en France sont des entreprises de la région. Les défaillances d'entreprises ont augmenté de 4,5% en un an, ce qui représente 58 dépôts de bilan de plus.

Une défaillance d'entreprise sur 4 concerne le secteur de la construction au 2ème trimestre (en augmentation de 8,5% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015). Les dépôts de bilans sont également plus nombreux dans le secteur du commerce (+9,5%) et explosent dans l'agriculture (+55,5%) par rapport à il y a un an.

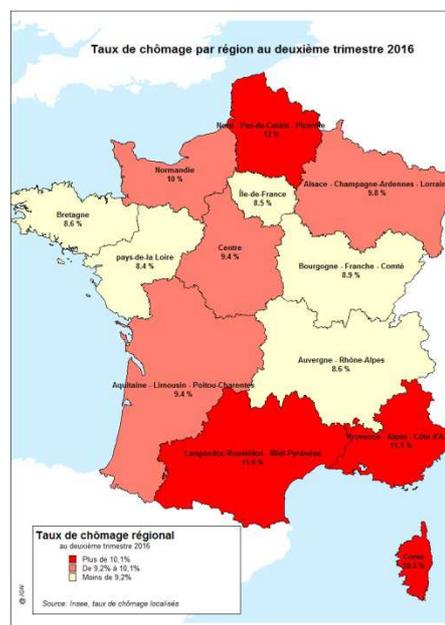


C'est dans l'Hérault que les défaillances d'entreprises sont les plus nombreuses : 26%. C'est dans ce département que l'évolution par rapport au 2^{ème} trimestre 2015 est la plus forte (+67 défaillances), devant la Haute-Garonne (+48 défaillances). En revanche, les Pyrénées-Orientales connaissent un ralentissement du nombre de dépôts de bilan au deuxième trimestre (-38).

Le taux de chômage en Occitanie (11,6%) diminue au 2^{ème} trimestre 2016 de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. La région est au 12^{ème} rang sur 13 en matière de chômage, devant la région Haut-de-France, derrière PACA.

Le taux de chômage diminue légèrement moins vite en Occitanie qu'en France métropolitaine (9,6%, soit 0,3 point de moins) sur un trimestre. La baisse est générale sur tout le territoire national. Sur un an, la tendance est aussi à la baisse : -0,6 point en Occitanie contre -0,5 point au niveau national. Le taux de chômage, régional comme national, retrouve un niveau comparable à celui de 2012.

Tous les départements d'Occitanie voient leur taux de chômage baisser ce trimestre : celui de Tarn-et-Garonne diminue de 0,4 point et est désormais à 11,3% et celui du Lot de 0,1 point (à 9%). La Lozère, malgré une baisse de 0,1 point, n'est plus le département au taux de chômage le plus faible. Il est désormais classé derrière son voisin le Cantal (6,1% contre 6,3% pour la Lozère). La région comporte 4 des 5 départements aux plus forts taux de chômage : Les Pyrénées-Orientales (15,2%), l'Hérault (13,6%), le Gard (13,4%) et l'Aude (13,2%). Néanmoins, le taux de chômage dans l'Aude diminue de 1 point en un an. Il s'agit de la plus forte baisse tous départements confondus, grâce notamment à une forte baisse du chômage autour de Limoux (-1,7 point en un an) et de Narbonne (1,1 point en un an). Le Gard et l'Hérault suivent la même tendance (-0,8 point). Enfin, la Haute-Garonne voit son taux de chômage baisser de 0,3 point pour atteindre 10%. La zone d'emploi de Toulouse, moins touchée par le chômage (9,8%), baisse également de 0,3 point ce trimestre.



A fin juin 2016, l'Occitanie compte 555 300 demandeurs d'emploi de catégories ABC, soit une baisse de 0,1% en trois mois. Au niveau national, la baisse est plus sensible sur trois mois (-0,4%). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi « ABC » a augmenté de 0,8% dans la région et de 0,9% au niveau national.

C'est la deuxième baisse trimestrielle consécutive de la demande d'emploi dans la région après celle de 0,4% constatée le trimestre dernier. Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie A diminue (-0,3%) alors que celui des demandeurs d'emploi en activité réduite est en hausse (+0,3%). Au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité augmente (+0,3%) et ceux en activité réduite diminuent (-1,1%). En

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

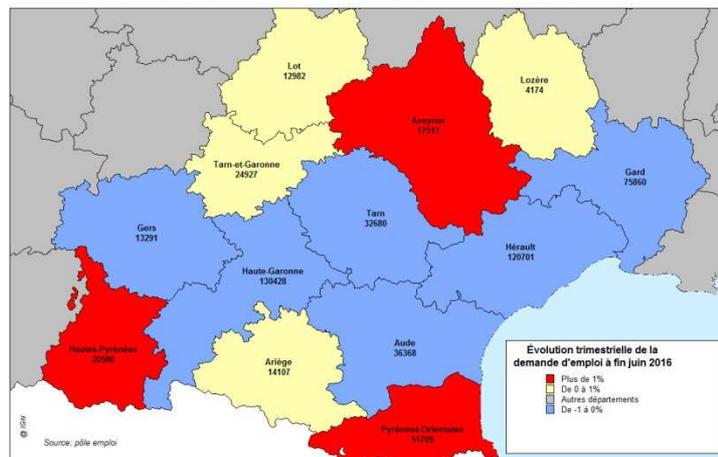
	stock à fin juin 2016	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	272 411	-0,4%	0,3%
Femmes	282 914	0,2%	1,2%
Jeunes	76 689	-0,1%	-3,9%
Seniors	134 465	0,4%	5,6%
DELD	243 977	-2,5%	2,4%
Total	555 325	-0,1%	0,8%

Source: Pôle emploi

Occitanie, il semble que les demandeurs d'emploi trouvent une activité mais pas suffisante pour sortir des listes de Pôle emploi. Les plus de 50 ans ne profitent pas de la baisse de la demande d'emploi. Au deuxième trimestre, toutes catégories confondues, la demande d'emploi des seniors augmente de 0,4%, une hausse un peu moins rapide qu'au trimestre précédent. La demande d'emploi des moins de 25 ans continue de diminuer : -0,1% ce trimestre et -3,9% sur un an. Mais c'est surtout la catégorie des demandeurs d'emploi de longue durée qui profite le plus de la baisse de la demande d'emploi. En effet, après avoir établi un niveau record le trimestre dernier, leur nombre fléchit au deuxième trimestre de manière sensible (-2,6% en trois mois). C'est la première baisse de la demande d'emploi de longue durée depuis le premier trimestre 2008 et sans doute un effet des entrées en formation dans le cadre du plan 500 000 formations initié par le gouvernement. La baisse de la demande d'emploi concerne les hommes. Par rapport au trimestre dernier, ils sont près de 1 100 de moins (baisse de 0,4%) alors que les demandeuses d'emploi sont 500 de plus (en augmentation de 0,2%).

A fin juin, après une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi (-3,9%) dans le département des Hautes-Pyrénées, leur nombre repart à la hausse (+2,4%). Les demandeurs d'emploi de catégorie A augmentent (+600) et ceux de catégories B et C diminuent (-150). Mais le niveau est inférieur à celui de décembre 2015 (-300 demandeurs d'emploi). En un an, le département a réduit de 250 le nombre de demandeurs d'emploi. Les Pyrénées-Orientales et l'Aveyron ont davantage de demandeurs d'emploi qu'il y a trois mois : +1,2% pour les Pyrénées-Orientales (+630) et +1,3% pour l'Aveyron (+220). C'est dans les Pyrénées-Orientales que la demande d'emploi a évolué le plus vite en un an : +3,5%. Dans les trois départements les plus peuplés de la région (Haute-Garonne, Hérault, Gard), la demande d'emploi baisse (entre -0,4% et -0,6% selon les départements). C'est dans l'Aude que la demande d'emploi diminue le plus vite : -0,7% en trois mois et -1,1% sur un an.

Évolution et situation de la demande d'emploi en Occitanie à la fin du deuxième trimestre 2016

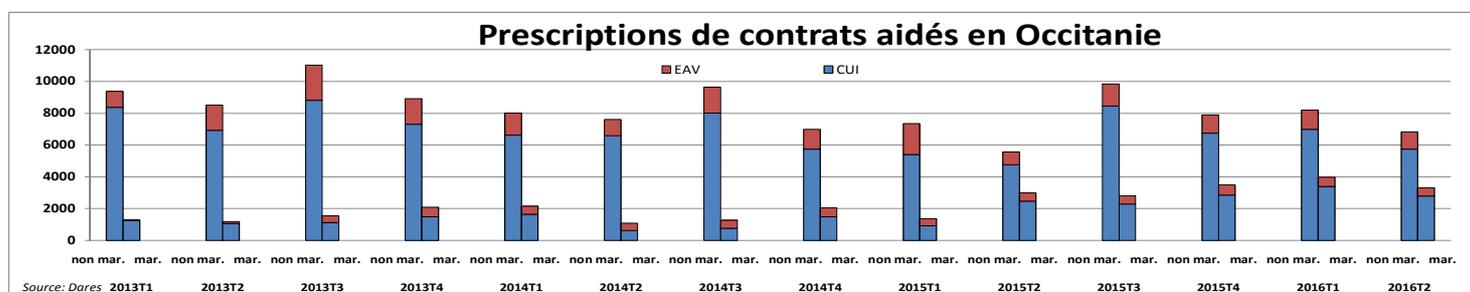


En données brutes, sur un an, la demande d'emploi augmente de 0,8%. Si la demande d'emploi continue d'augmenter, elle le fait à un rythme beaucoup moins soutenu. Elle baisse dans toutes les catégories sociales, sauf chez les employés (+2% en un an). Ils représentent les deux tiers des demandeurs d'emploi. La demande d'emploi baisse nettement (-2,9% en un an) chez les cadres et diminue pour la première fois depuis fin 2008. Pour les titulaires d'un bac+3 ou plus, la demande d'emploi augmente de 2,6% en un an alors que la hausse n'est que de 1,4% pour les titulaires d'un bac. Même si la demande d'emploi continue d'augmenter pour ces niveaux de diplôme, elle augmente plus lentement qu'auparavant (+5% pour les bac+3 au trimestre précédent et +1,9% pour les bacheliers). La demande d'emploi diminue de 0,1% pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Au 3ème trimestre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC est de 559 000 fin juin 2016 en Occitanie. La demande d'emploi repart à la hausse, après deux trimestres de baisse (+0,7%). Néanmoins, la demande d'emploi des personnes sans aucune activité diminue (-0,9%). La demande d'emploi diminue chez les jeunes (-1,1%) mais augmente chez les seniors (+2%). La demande d'emploi de longue durée diminue (-0,4%), probablement sous l'impact du plan 500 000 formations. Enfin, la demande d'emploi de catégories ABC augmente fortement dans l'Hérault (+1,9%) mais diminue en Lozère et dans le Gard (-0,5% et -0,1%). Elle est stable en Haute-Garonne.

POLITIQUE D'EMPLOI

10 200 contrats aidés ont été prescrits au 2^{ème} trimestre 2016, dont les deux tiers dans le secteur non marchand. Les prescriptions de contrats aidés progressent de 19% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015. Elles augmentent plus rapidement dans le secteur non marchand (+23%) que dans le secteur marchand (+11%).



Le nombre de prescriptions de contrats aidés augmente pour les CUI comme pour les Eav (+18% et +21% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015). Il faut remonter à 2012 pour voir un nombre de prescriptions plus élevé au deuxième trimestre. Une prescription sur trois est un renouvellement au 2^{ème} trimestre 2016. 10% concernent un emploi d'avenir.

Les deux tiers des bénéficiaires étaient demandeurs d'emploi de longue durée au moment de la signature du contrat. Les femmes restent majoritaires parmi les bénéficiaires (58%) et progressent plus vite parmi les bénéficiaires de contrats aidés (+21% contre +15% pour les hommes), mais elles sont sous-représentées parmi les bénéficiaires du secteur marchand (41%) et les Eav (48%). Par rapport au 2^{ème} trimestre 2015, la part des bénéficiaires seniors augmente légèrement (+2 pts) pour passer à 24%. La part des jeunes reste stable. Parmi les bénéficiaires de moins de 25 ans, la moitié d'entre eux ont signé un emploi d'avenir. Les bénéficiaires d'Eav sont moins diplômés que ceux de CUI. En effet, 35% d'entre eux n'ont aucun diplôme (contre 21% pour les bénéficiaires de Cui). A l'inverse, un bénéficiaire de Cui sur 4 ce trimestre est titulaire d'un bac+2 (contre 5% pour ceux des Eav).

Le secrétariat est l'activité la plus souvent exercée par les bénéficiaires de contrat aidé du 2^{ème} trimestre 2016 (14,2% des prescriptions), devant les activités liées à l'aide à la vie quotidienne (13,6%). En revanche, cette activité représente 19% des métiers proposés aux bénéficiaires des secteurs non marchands.

Les entreprises restent les principaux prescripteurs de contrats aidés ce trimestre (31%), même si leur part diminue par rapport au 2^{ème} trimestre 2015 (-3 points). 6 300 établissements ont prescrit au moins un contrat aidé ce trimestre, dont 2 600 dans le secteur marchand. Le nombre d'établissements prescripteurs augmente ce trimestre de 10% (7% pour le secteur marchand, 13% pour le secteur non marchand). Au total, à fin juin 2016, 42 600 personnes sont en contrat aidé dans la région, contre 36 600 à fin juin 2015, soit une hausse de 16,6% en un an. La hausse est plus marquée pour les secteurs marchands (+51,8%) que pour les secteurs non marchands (+7,4%).

De juin 2015 à mai 2016, 21 000 personnes sont entrées en apprentissage dans le secteur privé dans la région. C'est 1,2% de mieux que lors de la campagne précédente. Néanmoins, cette progression est moins rapide qu'au niveau national (+2,5%).

Dans le secteur public, 550 personnes sont entrées en apprentissage lors de la campagne annuelle. Ce chiffre est en recul de 16% par rapport à la campagne précédente dans la région. 7% des contrats sont enregistrés par les chambres d'agriculture, le reste des contrats du privé se répartissent équitablement entre les chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers et de l'artisanat.

Estimations d'emploi :

Les données d'estimations d'emploi couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs. Elles sont construites à partir des informations recueillies auprès de l'Urssaf. Ces séries sont ensuite désaisonnalisées et permettent de fournir des informations sur l'emploi jusqu'au niveau zone d'emploi.

Intérim :

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois. La DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences voire des incohérences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES. La DIRECCTE Occitanie a choisi d'utiliser les données de la DARES pour analyser la conjoncture de l'emploi intérimaire car elle considère qu'elles sont au plus proche de l'évolution de l'emploi dans la région.

Activité partielle :

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été réalisées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Défaillance d'entreprises :

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le Bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage. Ce concept est différent de la demande d'emploi.

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :

- La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- La catégorie D regroupe les personnes non disponibles pour occuper un emploi
- La catégorie E regroupe les personnes en contrat aidé

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Les données CVS :

La correction des variations saisonnières (CVS) est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Grâce à cette technique, on peut étudier une tendance d'évolution, mensuelle ou trimestrielle, sans les perturbations liées aux variations saisonnières. Elles s'opposent par construction aux données brutes, qui sont les données avant ces corrections.

Contrats aidés

Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. Une enveloppe financière semestrielle est allouée aux régions pour la prescription de ces contrats par les différents opérateurs.

Chiffres clés de la région Occitanie

Population	Région	France métropolitaine
Population en 2013	5 683 878	63 697 865
population en âge de travailler	3 552 390	52 010 764
population active	2 552 772	29 762 338
de 15 à 24 ans	269 728	3 278 839
de 25 à 49 ans	1 599 962	18 839 494
de 50 ans et plus	683 082	7 644 005
taux d'activité	71,9%	73,3%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
taux de chômage (RP)	10,6%	9,6%

Source: Insee, recensement de la population 2013, exploitation principale

Revenus / pauvreté	revenu disponible médian par UC	allocataires du RSA
Occitanie	18 888 €	246 299
France métropolitaine	19 786 €	2 223 555

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccma, Fichier localisé social et fiscal

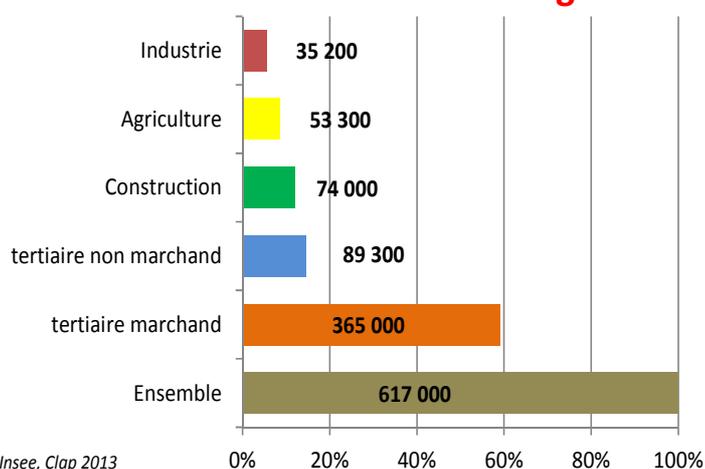
Emploi (en milliers)	salarié	non salarié	emploi total
Occitanie	1 899	319,2	2 218,2
France métropolitaine	23 846	2819,1	26 665,1

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2014 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2013	par habitant	par emploi	en volume	rang
Occitanie	26 744 €	69 357 €	148 Md€	7ème
France métropolitaine	32 550 €	78 297 €	2 018 Md€	///

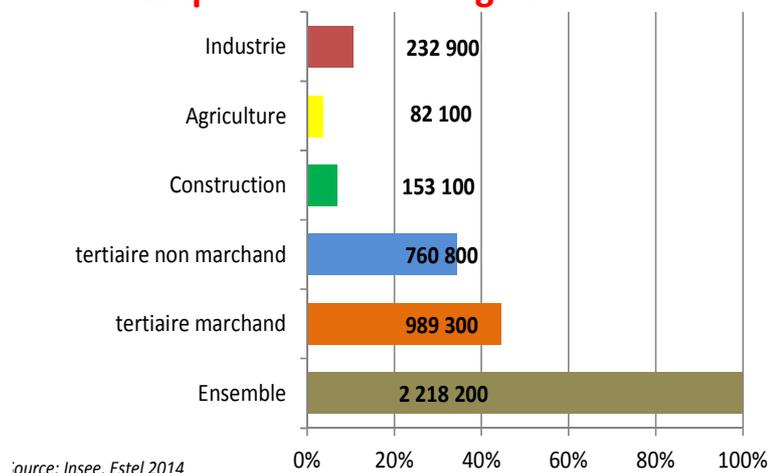
Source: Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source: Insee, Clap 2013

Emploi total de la région



Source: Insee, Estel 2014